

■ Comité d'organisation

- Gildas Appéré, Cedem-UBO
- Denis Bailly, Cedem-UBO
- Julien Hay, Cedem-UBO
- Séverine Julien, GdR-Amure
- Olivier Thébaud, Ifremer, Cedem-UBO

■ Soutien

- GdR-AMURE
- Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD)
- Institut Océanographique

■ Contact

Secrétariat GdR-Amure
Séverine Julien
CEDEM-UBO - 12 rue de Kergoat - Bât.B
C.S 93837 - 29 238 Brest Cedex 3
Courriel : severine.julien@univ-brest.fr
Tél : 02 98 01 69 37 - Fax : 02 98 01 69 35
www.gdr-amure.fr



■ Plan d'accès

Institut Océanographique
195 rue Saint Jacques
75 005 Paris
• RER : Ligne B, Station Luxembourg
• Bus : Lignes 21 et 27, arrêt Saint Jacques-Gay Lusac



Atelier international



Les dommages écologiques causés par les marées noires : évaluations économiques et indemnisations

18 - 19 mai 2006

à l'Institut Océanographique
Paris

Organisé par le Centre de Droit et d'Économie de la Mer de l'Université de Bretagne Occidentale

L'ATELIER international « Les dommages écologiques causés par les marées noires : évaluations économiques et indemnisations » s'inscrit dans le cadre de l'animation scientifique de l'Appel à Propositions de Recherche (APR) « Évaluation économique des dommages écologiques des marées noires » financé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Il est organisé par le Centre de Droit et d'Économie de la Mer (CEDEM) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), avec l'appui du Département d'Économie Maritime (DEM) de l'IFREMER, dans le cadre des activités d'animation scientifique du Groupement de Recherche Aménagement des Usages des Ressources et des Écosystèmes marins et littoraux (GdR AMURE).

L'objectif de l'atelier est de proposer un état des lieux :

- des connaissances, des méthodes et des débats actuels en matière d'évaluation économique des dommages écologiques causés par les marées noires ;
- des questions afférentes à la reconnaissance et la prise en compte institutionnelles de cette catégorie de dommages.



© Centre



© Centre



© Marine nationale



© Centre

L'atelier accueillera plusieurs spécialistes internationaux de ces thématiques. La première journée de l'atelier sera axée sur l'évaluation économique des dommages écologiques causés par les marées noires, en accordant une large part à la présentation de cas d'étude. La matinée de la seconde journée abordera les thèmes de la responsabilité et de l'indemnisation des dommages écologiques.

Les présentations seront commentées par les experts internationaux et serviront de support pour les débats entre les participants de l'atelier.

L'atelier s'achèvera par la présentation des différents projets de recherche retenus dans le cadre de l'APR et de leur état d'avancement, suivie d'une discussion ouverte.

Les langues de travail seront, en traduction simultanée, le français et l'anglais. Les communications présentées lors de l'atelier feront l'objet d'une publication dans un numéro spécial de la revue *Océanis*.

JEUDI 18 MAI

9h00 > 09h30

Enregistrement - Café

09h30 > 10h00

Session d'ouverture : présentation de l'atelier

10h00 > 11h00

Variabilité des impacts écologiques et indemnisation: Amoco Cadiz et Erika

Lucien Laubier,

Directeur de l'Institut Océanographique

11h00 > 11h30

Impacts de la non-prise en compte des dommages écologiques dans l'évaluation économique des effets des marées noires

Julien Hay, CEDEM

Olivier Thébaud, IFREMER

11h30 > 12h30

Quelles mesures économiques des dommages marchands et non-marchands causés par les marées noires?

François Bonnioux, INRA

12h30 > 14h00 - Buffet

14h00 > 15h00

Preventing Damage from Major Oil Spills: Lessons from the Exxon Valdez

Sheila Walsh, CMBC, Scripps Institution of Oceanography, UCSD

15h00 > 16h00

The United States' Experience: Resolving Oil Pollution Liability with Restoration-Based Claims

Steve Thur, NOAA

16h00 > 17h00

Conducting Cooperative Natural Resource Damage Assessments: A Case Study of the Chalk Point Oil Spill

Norman Meade, NOAA

VENDREDI 19 MAI

9h00 > 10h00

Compensation for Damages to the Marine Environment : the Civil Liability and the Fund Conventions
Brian Dicks, ITOPF

10h00 > 11h00

Compensation for Damages to the Marine Environment : the Italian Law and Practice

Angelo Meriardi, avocat

11h00 > 12h00

NRDA under the European Directive on Environmental Liability: a Comparative Legal Point of View
Hannes Descamps, avocat

12h00 > 13h45 - Buffet

13h45 > 14h00

Présentation de l'APR « Évaluation économique des dommages écologiques des marées noires »

Sébastien Treyer, MEDD

14h00 > 14h40

Indemnisation des dommages à l'environnement et régime international d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures : bilan et perspectives

Julien Hay, CEDEM

14h40 > 15h20

Traduction juridique de la notion de dommage écologique et proposition d'amélioration du système d'indemnisation de ce dommage

Marie Bonnin, CDE

15h20 > 15h40 - Pause café

15h40 > 16h20

Processus de reconnaissance des dommages écologiques : apports potentiels de l'évaluation économique à la construction des valeurs écologiques, sociologiques et juridiques

Christophe Bouni, AsCa

16h20 > 17h00

La remédiation environnementale après une pollution majeure : que peut-on considérer comme raisonnable, équitable, durable?

Florence Poncet, CEDRE

17h00 > 17h30 Discussion générale

17h30 Clôture